



Genève, le 26 septembre 2006

**Aux représentant(e)s de la
presse et des médias**

Communiqué du Conseil d'Etat

Monsieur Paul-Olivier Vallotton appelé au Bureau de l'intégration des étrangers

Suite au départ de Monsieur Robert Cuénod, qui a demandé à bénéficier du PLEND, et considérant toute l'importance de la question de l'intégration des étrangers, le Conseil d'Etat a pris la décision de transférer sans délai Monsieur Paul-Olivier Vallotton, actuel directeur de l'Office cantonal de la population (OCP), au poste de délégué à l'intégration.

De par son parcours professionnel au CICR pendant de nombreuses années, puis à l'Etat de Genève en tant que secrétaire adjoint et chef de cabinet chargé de la question des étrangers, puis comme directeur de l'OCP, Monsieur Paul-Olivier Vallotton a toutes les qualités requises pour conduire les dossiers délicats de l'intégration et des sans-papiers.

La direction de l'OCP est confiée, à titre intérimaire, à Monsieur Pierre-Alain Reimann, actuellement directeur adjoint.

Afin de respecter les dispositions légales sur le PLEND et de répondre aux désirs du Conseil d'Etat de simplifier les hiérarchies, le poste de directeur adjoint de l'OCP est supprimé.

* * * * *